

Rapport de la vérificatrice des comptes.

En vertu du mandat qui m'a été confié, j'ai vérifié les comptes des Soleillades, du 1 septembre 2006 au 31 décembre 2007.

Sur la base des documents vérifiés, tout en faisant les réserves d'usage pour le cas où certains faits ou documents n'auraient pas été portés à ma connaissance, je certifie que les comptes sont exacts et je recommande à l'assemblée :

- d'approuver les comptes annuels et d'en donner décharge aux organes responsables.

Je remercie le président pour sa présence, ainsi que ses explications concernant mes questions.

La vérificatrice :

Odette Renée Savioz



Le président des
soleillades :

Romann Emery

